

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2023

**DELIBERATION N°CD2023-
10/1/14
DOSSIER N°5929**

**BUDGET ANNEXE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DÉCISION MODIFICATIVE N° 1**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Marinette JOUANNETAUD
Thierry BOURGUIGNON à Jean-Jacques LOZACH
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Catherine DEFEMME à Marie-Christine BUNLON
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Thierry GAILLARD
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Patrice MORANCAIS à Jérémie SAUTY
Renée NICOUX à Eric BODEAU
Isabelle PENICAUD à Jean-Luc LEGER
Nicolas SIMONNET à Hélène FAIVRE
Marie-Thérèse VIALLE à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : BUDGET ANNEXE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DÉCISION MODIFICATIVE N° 1**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des*

Régions,

VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,

VU le rapport CD2023-10/1/14 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,

DÉCIDE,

D'approuver la Décision Modificative n° 1 du budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses ci-après :

Dépenses de fonctionnement	BP 2023	DM 1	BP 2023 + DM 1
011 : charges à caractère général	524 920,00 €	175 080,00 €	700 000,00 €
012 : charges de personnel	1 752 300,00 €	- €	1 752 300,00 €
65 : Autres charges de gestion courante	3 540,00 €	- €	3 540,00 €
67 : charges exceptionnelles	7 000,00 €	- €	7 000,00 €
Sous total dépenses réelles	2 287 760,00 €	175 080,00 €	2 462 840,00 €
042 : opérations d'ordre	130 000,00 €	- €	130 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 417 760,00 €	175 080,00 €	2 592 840,00 €

Dépenses d'investissement	BP 2023	DM 1	BP 2023 + DM 1
20 : immobilisations incorporelles	17 500,00 €	- €	17 500,00 €
21 : immobilisations corporelles	324 307,80 €	- €	324 307,80 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	341 807,80 €	- €	341 807,80 €

Recettes d'investissement	BP 2023	DM 1	BP 2023 + DM 1
040 : opérations d'ordre	130 000,00 €	- €	130 000,00 €
001 : Solde d'exécution de la section d'investissement	211 807,80 €	- €	211 807,80 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	341 807,80 €	- €	341 807,80 €

Recettes de fonctionnement	BP 2023	DM 1	BP 2023 + DM 1
013 : atténuations de charges	- €	- €	- €
70 : Ventes de produits fabriqués, prestations de services	1 900 000,00 €	175 080,00 €	2 075 080,00 €
74 : subventions d'exploitation	517 760,00 €	- 32 000,00 €	485 760,00 €
75 : autres produits de gestion courante	- €	32 000,00 €	32 000,00 €
77 : produits exceptionnels	- €	- €	- €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 417 760,00 €	175 080,00 €	2 592 840,00 €

251244
Publié sur www.creuse.fr le 26/10/2023

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20231012-DM1_LAB_23-BF

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET